

Abrinord amorce une démarche de concertation sur la gestion des niveaux d'eau

Saint-Jérôme, le 24 novembre 2021 – Afin de solutionner les problématiques liées à la gestion des niveaux d'eau, Abrinord amorce une démarche de concertation des acteurs du territoire. Voulant se doter d'un portrait juste de la problématique comme point de départ, l'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord invite les usagers et les gestionnaires de barrages à exprimer leurs différentes préoccupations en répondant en grand nombre au [sondage sur la gestion des barrages anthropiques](#).

Des enjeux complexes

La quantité d'eau présente dans notre environnement est tout aussi vitale que sa qualité. En effet, ces deux caractéristiques sont intimement liées et forment la base de l'intégrité des milieux aquatiques. Un niveau d'eau adéquat permet de maintenir la biodiversité, en plus de conserver les biens et services reliés aux milieux aquatiques comme l'approvisionnement de la population, la production d'énergie, ainsi que certains usages récréatifs. De plus, certains aspects reliés à la santé et la sécurité publique peuvent être influencés par des fluctuations du niveau d'eau, notamment la réserve d'eau pour la sécurité incendie et les inondations.

Une démarche attendue

Dans un premier temps, la démarche de concertation amorcée par l'organisme permettra une meilleure compréhension des différentes problématiques et préoccupations qu'engendre la variabilité des niveaux d'eau des cours d'eau ou des lacs sur le territoire. Dans un deuxième temps, elle permettra à l'ensemble des parties concernées d'identifier les possibles pistes de solutions et d'actions à mettre en œuvre afin de favoriser une meilleure conciliation des différents usages de l'eau sur le territoire. « Cette démarche figure au plan d'action depuis longtemps, et, avec les effets des changements climatiques, elle a plus de pertinence que jamais ! Nous sommes heureux d'enfin répondre à ce besoin. » souligne Cynthia Gagnière, chargée de projets chez Abrinord.

PARTICIPEZ AU SONDAGE

Afin d'adresser les réelles préoccupations des usagers et des gestionnaires de barrage dans le cadre de la démarche de concertation, ceux-ci sont invités à répondre en grand nombre au [sondage sur la gestion des barrages anthropiques](#). Des formulaires distincts pour les gestionnaires et les usagers sont disponibles.

À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

– 30 –

Source :

Mélanie Lauzon, Coordinatrice - projets et communications
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490 | mlauzon@abrinord.ca